

Réunion du 3 juillet 2014

COMPTE RENDU

L'an deux mil quatorze, le trois juillet, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de FALLERON (Vendée), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard TENAUD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 27 juin 2014

PRESENTS : MM TENAUD, GROSSIN, Mme VRIGNEAU, M. CHATELIER, Mme CHAUVIN, M. GIRARD, Mme HERBERT, MM ACHARD, ROUSSEAU, Mmes POUVREAU, BAUD, MM MICHENEAU, BETHUIS, Mmes GABORIT, RICORDEL, FOREST, BONNEAU.

EXCUSES : M. MARTIN.

ABSENTS : M. GELEBART.

Madame BONNEAU Myriam a été élue Secrétaire.

DROIT DE PREEMPTION URBAIN SUR PROPRIETE FOUCHER

Monsieur TENAUD s'est retiré pour la présente délibération.

Le Conseil Municipal décide de ne pas préempter la propriété de Mr FOUCHER, 12 impasse des Berges.

CONVENTION VENDEE EAU POUR ACCUEIL PERISCOLAIRE

Le Conseil Municipal approuve la convention présentée par Vendée Eau pour la suppression d'une conduite d'eau potable qui gêne la construction du pôle Accueil Périscolaire/Bibliothèque. Le montant des travaux s'élève à 4 417.65 € TTC, et la participation demandée à la Commune est de 3 649.68 €.

TARIF TEMPS D'ACTIVITES PERI-EDUCATIVES

Le Conseil Municipal décide d'appliquer aux TAP le même tarif que pour l'accueil périscolaire, à savoir :

QUOTIENT FAMILIAL	0 - 300	301 - 500	501 - 700	701 - 900	901 - 1100	1101 et +	autres régimes
heure	0,75	0,80	1,06	1,32	1,55	1,75	1,90

SUBVENTION AU COMITE DES FETES

Pour le trentième anniversaire de la Fête de la Vache, Le Conseil Municipal décide de verser une subvention complémentaire de 460 € au Comité des Fêtes, ce qui porte la subvention 2014 à 920 €.

INTEGRATION FRAIS D'ETUDES CLSH/BIBLIOTHEQUE

Afin d'intégrer les frais d'études dans le montant des travaux du pôle Accueil périscolaire/Bibliothèque, le Conseil Municipal décide de faire les ouvertures de crédits comme suit :

DESIGNATION DES ARTICLES			CREDITS SUPPLEMENTAIRES A VOTER	
Compte	Chapitre	INTITULE	RECETTES	DEPENSES
2031-102	041	Frais d'études	796.00	
2313-102	041	Constructions		796.00

A FALLERON, le 9 juillet 2014

**Le Maire,
Gérard TENAUD**

Affiché le 10 juillet 2014